

SUPREMEX ANNONCE DES RÉSULTATS SOLIDES POUR LE T3 2020

Montréal (Québec), le 13 novembre 2020 – Supremex inc. (« Supremex » ou la « Société ») (TSX : SXP), chef de file nord-américain dans la fabrication et la distribution d'enveloppes ainsi qu'un fournisseur de solutions d'emballage en plein essor, annonce aujourd'hui ses résultats pour le troisième trimestre clos le 30 septembre 2020.

Faits saillants du troisième trimestre de 2020 et évènement récent

- Ventes totales en hausse de 10,4 %, atteignant 49,9 millions \$, comparativement aux ventes de 45,2 millions \$ enregistrées au troisième trimestre de 2019.
 - BAIIA¹ en hausse de 49,3 %, atteignant 8,1 millions \$, soit une augmentation de 2,7 millions \$ comparativement au BAIIA de 5,4 millions \$ pour le troisième trimestre de 2019. Le BAIIA inclut une subvention de 0,9 million \$ du programme de Subvention salariale d'urgence du Canada (« SSUC »).
 - Résultat net de 2,7 millions \$ (ou 0,10 \$ par action), en hausse comparativement au résultat net de 1,2 million \$ (ou 0,04 \$ par action) enregistré au troisième trimestre de 2019.
 - Ventes tirées du secteur d'emballage et des produits spécialisés en hausse de 18,9 %, atteignant 15,8 millions \$, comparativement aux ventes de 13,3 millions \$ enregistrées au troisième trimestre de 2019.
 - Ventes tirées du secteur des enveloppes en hausse de 6,9 %, atteignant 34,1 millions \$, comparativement aux ventes de 31,9 millions \$ enregistrées au troisième trimestre de 2019.
 - Flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation de 7,2 millions \$, en hausse comparativement aux flux de trésorerie nets de 3,7 millions \$ enregistrés au troisième trimestre de 2019.
 - La TSX a approuvé le renouvellement du programme d'offre publique de rachat (« OPR ») de la Société dans le cours normal des activités, autorisant ainsi Supremex à racheter, aux fins d'annulation, jusqu'à 5,0 % de ses actions ordinaires émises et en circulation pour une période de douze mois. Au cours du troisième trimestre, la Société a racheté 152 900 actions en vertu de ce programme d'OPR, pour une contrepartie totale de 200 841 \$.
-

« Nous sommes très satisfaits de nos résultats opérationnels et financiers du troisième trimestre et nous désirons remercier tous nos employés qui travaillent toujours avec dévouement en cette période difficile, » a déclaré Stewart Emerson, président et chef de la direction de Supremex.

« Les ventes du trimestre ont augmenté de 10,4 %, provenant de l'acquisition d'Enveloppe Royal, de la croissance soutenue de nos activités d'enveloppes aux États-Unis et de la croissance des ventes de produits d'emballage destinés au commerce électronique. Le BAIIA a cru de l'ordre de 49,3 % notamment en raison de synergies générées dans nos activités d'enveloppe, de la croissance des ventes d'emballage destinés au commerce électronique et des mesures d'atténuation des dépenses mises en place dans le contexte de la pandémie qui sévit toujours. »

¹ Se référer au rapprochement du résultat net et du BAIIA ajusté ainsi qu'aux définitions du BAIIA et du BAIIA ajusté à la section « Mesures non conformes aux IFRS ».

« Bien qu'il demeure toujours de l'incertitude quant à l'ampleur de l'effet que la pandémie aura sur les clients et l'économie, ces résultats démontrent la robustesse de notre modèle d'affaires et les bénéfices de notre stratégie de croissance et de diversification. En regardant vers l'avant, nous prioriserons l'extraction de synergies opérationnelles, la croissance profitable de notre plateforme de produits d'emballage et la création de la valeur pour nos actionnaires », a conclu M. Emerson.

Aperçu du rendement au troisième trimestre de 2020

Les ventes totales pour la période de trois mois close le 30 septembre 2020 se sont établies à 49,9 millions \$, une augmentation de 10,4 % comparativement aux ventes du troisième trimestre de 2019.

Les ventes tirées du secteur des enveloppes se sont établies à 34,1 millions \$, une augmentation de 6,9 % comparativement aux ventes de 31,9 millions \$ enregistrées au troisième trimestre de 2019.

- Les ventes tirées du marché canadien des enveloppes se sont établies à 21,7 millions \$, une augmentation de 1,4 million \$, ou 6,9 %, comparativement aux ventes du troisième trimestre de 2019, qui se chiffraient à 20,3 millions \$. L'augmentation de 13,4 % du volume d'enveloppes au Canada est principalement attribuable à l'acquisition d'Enveloppe Royal, qui a plus qu'atténué les effets du déclin de longue durée du marché des enveloppes, et l'impact de la pandémie de COVID-19 sur la demande d'enveloppes non essentielles. Les prix de vente moyens ont diminué de 5,7 % comparativement à ceux de la même période de l'exercice précédent. Cette diminution est principalement attribuable à un changement dans le portefeuille de produits vendus durant la pandémie de COVID-19. Les derniers résultats publiés par la Société canadienne des postes font état d'une diminution de 14,7 % du volume de courrier commercial au cours du deuxième trimestre clos le 27 juin 2020², en raison de la pandémie de COVID-19.
- Les ventes tirées du marché américain des enveloppes se sont établies à 12,4 millions \$, une augmentation de 0,8 million \$, ou 6,8 %, comparativement aux ventes du troisième trimestre de 2019, qui atteignaient 11,6 millions \$. Le nombre d'unités vendues a augmenté de 15,0 % en raison des gains de parts de marché et, dans une moindre mesure, de la demande liée à l'initiative de vote par correspondance en vue des élections américaines de 2020. Cependant, les prix de vente moyens ont connu une baisse de 7,1 %, principalement attribuable à un changement dans le portefeuille de produits vendus durant la pandémie de COVID-19. Les prix de vente moyens comprennent une variation favorable de 0,8 % liée à la conversion de devises. À titre de référence, les derniers résultats publiés par le United States Postal Service font état d'une diminution de 8,4 % du volume de courrier « First Class-Mail » au cours du troisième trimestre clos le 30 juin 2020³ en raison de la pandémie de COVID-19.

Les ventes tirées du secteur d'emballage et des produits spécialisés se sont établies à 15,8 millions \$, une augmentation de 2,5 millions \$, ou 18,9 %, comparativement aux ventes du même trimestre en 2019. La croissance des ventes dans ce secteur provient de l'offre d'emballages destinés au commerce électronique de la Société qui a obtenu de nouveaux clients en 2020. Les ventes tirées des produits d'emballage et des produits spécialisés représentaient 31,6 % des ventes de la Société pour le trimestre, soit une augmentation comparativement à 29,3 % pour la même période de l'exercice précédent.

Le BAIIA et le BAIIA ajusté se sont établis à 8,1 millions \$ pour la période de trois mois close le 30 septembre 2020, comparativement à 5,4 millions \$ pour la même période en 2019, soit une augmentation de 49,3 %. Cette augmentation est principalement attribuable à l'apport généré par

² [Communiqué de presse du 21 août 2020 de Postes Canada sur les résultats du deuxième trimestre de 2020.](#)

³ [Communiqué de presse du 7 août 2020 du U.S. Postal Service sur les résultats du troisième trimestre de 2020.](#)

l'acquisition d'Enveloppe Royal, à l'augmentation des ventes destinées au commerce électronique, à la croissance du secteur américain des enveloppes et à une subvention de 0,9 million \$ du programme de SSUC. La marge de BAIIA ajusté au troisième trimestre de 2020 a augmenté à 16,2 % des ventes, comparativement à 12,0 % pour la même période en 2019. En excluant la contribution de la SSUC, la marge de BAIIA ajusté s'est établie à 14,3 % des ventes.

- Pour le secteur des enveloppes, le BAIIA ajusté s'est établi à 5,8 millions \$, soit une augmentation de 0,6 million \$ comparativement à 5,2 millions \$ au troisième trimestre de 2019. La rentabilité opérationnelle des activités de l'enveloppe canadienne s'est améliorée en raison de l'acquisition d'Enveloppe Royal, conclue le 18 février 2020. En plus d'un volume de ventes plus élevé, cette acquisition a créé des synergies sur le plan de l'efficacité opérationnelle et de l'approvisionnement. Exprimé en pourcentage des ventes sectorielles, le BAIIA ajusté provenant du secteur des enveloppes a atteint 16,9 %, en hausse comparativement à 16,3 % pour la même période en 2019.
- Pour le secteur d'emballage et des produits spécialisés, le BAIIA ajusté s'est établi à 2,9 millions \$, soit une augmentation de 2,3 millions \$ comparativement à 0,6 million \$ pour le troisième trimestre de 2019, principalement en raison de l'augmentation des ventes destinées au commerce électronique et des gains d'efficacité opérationnelle de la division de carton plat. Exprimé en pourcentage des ventes sectorielles, le BAIIA ajusté provenant des activités de produits d'emballage et de produits spécialisés a atteint 18,5 %, comparativement à 4,5 % pour la même période en 2019.
- Le solde de l'écart provient principalement d'un effet négatif sur la conversion de devises au cours du troisième trimestre par opposition au gain enregistré au cours de la même période en 2019 et d'une hausse des charges du siège social non allouées, qui a été atténuée par la contribution de la SSUC.

Le résultat net pour la période de trois mois close le 30 septembre 2020 a atteint 2,7 millions \$ (ou 0,10 \$ par action), comparativement à 1,2 million \$ (ou 0,04 \$ par action) pour le même trimestre en 2019.

Aperçu du rendement pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2020

Les ventes totales pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2020 se sont établies à 150,0 millions \$, une augmentation de 5,3 % comparativement à 142,5 millions \$ pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2019.

Les ventes tirées du secteur des enveloppes se sont établies à 106,0 millions \$, soit une augmentation de 4,6 % comparativement aux ventes de la même période en 2019, qui atteignaient 101,4 millions \$.

- Les ventes tirées du marché canadien des enveloppes se sont établies à 70,1 millions \$, une augmentation de 2,3 millions \$, ou 3,5 %, comparativement aux ventes pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2019, qui atteignaient 67,8 millions \$. L'augmentation de 9,4 % du volume d'enveloppes est principalement attribuable à l'acquisition d'Enveloppe Royal, qui a plus qu'atténué les effets du déclin de longue durée du marché des enveloppes, et l'impact de la pandémie de COVID-19 sur la demande d'enveloppes non essentielles au cours des deuxième et troisième trimestres de 2020. Les prix de vente moyens ont diminué de 5,4 % comparativement à ceux de la même période de l'exercice précédent, en raison d'un changement dans le portefeuille de produits vendus durant la pandémie de COVID-19.
- Les ventes tirées du marché américain des enveloppes se sont établies à 35,9 millions \$, une augmentation de 2,3 millions \$, ou 6,8 %, comparativement aux ventes de la même période en 2019, qui atteignaient 33,6 millions \$. Cette augmentation résulte des gains de parts de marché et,

dans une moindre mesure, de la demande liée à l'initiative de vote par correspondance en vue des élections américaines de 2020. Le nombre d'unités vendues a augmenté de 9,0 % alors que les prix de vente moyens ont connu une baisse de 2,1 %, principalement attribuable à un changement dans le portefeuille de produits vendus durant la pandémie de COVID-19. Les prix de vente moyens comprennent une variation favorable de 1,9 % liée à la conversion de devises.

Les ventes tirées du secteur d'emballage et des produits spécialisés se sont établies à 44,0 millions \$, une augmentation de 2,9 millions \$, ou 6,9 %, comparativement aux ventes de la même période en 2019, qui atteignaient 41,1 millions \$. La croissance des ventes de ce secteur découle de l'augmentation des ventes d'emballages destinées au commerce électronique durant les deuxième et troisième trimestres de 2020.

Le BAIIA a augmenté de 22,5 %, ou 4,1 millions \$, atteignant 22,6 millions \$ pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2020, comparativement à un BAIIA de 18,5 millions \$ pour la même période en 2019. Cette augmentation est principalement attribuable à l'acquisition d'Enveloppe Royal, à l'augmentation des ventes destinées au commerce électronique, à la croissance du secteur américain des enveloppes et à une subvention de 0,9 million \$ du programme de SSUC. Le BAIIA ajusté s'est établi à 23,2 millions \$, comparativement à 18,7 millions \$ pour les trois premiers trimestres de 2019. La marge de BAIIA ajusté représente 15,5 % des ventes, une augmentation comparativement à 13,1 % pour la même période en 2019. En excluant la contribution de la SSUC, la marge de BAIIA ajusté s'établissait à 14,9 % des ventes.

- Pour le secteur des enveloppes, le BAIIA ajusté s'est établi à 18,4 millions \$, soit une augmentation de 1,8 million \$ comparativement à 16,6 millions \$ durant la même période en 2019. La rentabilité opérationnelle des activités de l'enveloppe canadienne s'est améliorée en raison de l'acquisition d'Enveloppe Royal, conclue le 18 février 2020. Cette acquisition, en plus des ventes supplémentaires générées, a créé des synergies sur le plan de l'efficacité opérationnelle et de l'approvisionnement. Exprimé en pourcentage des ventes sectorielles, le BAIIA ajusté provenant des activités des produits d'enveloppe a atteint 17,4 %, une augmentation comparativement à 16,4 % pour la même période en 2019.
- Pour le secteur d'emballage et des produits spécialisés le BAIIA ajusté s'est établi à 6,2 millions \$, soit une augmentation de 2,4 millions \$ comparativement à 3,8 millions \$ pour la même période en 2019, principalement en raison de l'augmentation des ventes destinées au commerce électronique au cours des deuxième et troisième trimestres de 2020 et des gains d'efficacité opérationnelle de la division de carton plat. Exprimé en pourcentage des ventes sectorielles, le BAIIA ajusté provenant des activités de produits d'emballage et de produits spécialisés a atteint 14,1 %, une augmentation comparativement à 9,3 % pour la même période en 2019.
- La variation des charges du siège social et des charges non allouées est attribuable à un gain sur la conversion de devises au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2020 par opposition à une perte enregistrée au cours de la même période en 2019, à la contribution du programme de SSUC au cours du troisième trimestre de 2020 et, dans une moindre mesure, à un ajustement positif de la valeur de marché des unités d'actions différées (UAD), qui ont été partiellement contrebalancés par une diminution des charges du siège social allouées aux secteurs.

Le résultat net pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2020 a atteint 7,2 millions \$ (ou 0,26 \$ par action), comparativement à un résultat net de 4,8 millions \$ (ou 0,17 \$ par action) pour la même période en 2019.

Des flux de trésorerie nets de 26,1 millions \$ ont été générés par les activités d'exploitation au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2020, comparativement à 11,7 millions \$ pour la même période

en 2019. Cette amélioration est principalement attribuable à la hausse du résultat net et à une variation nette positive de la fluctuation des éléments du fonds de roulement de 7,6 millions \$.

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités (« OPR »)

Le 13 août 2020, la Société a annoncé le renouvellement de son OPR suite à l'approbation de la TSX, afin de racheter aux fins d'annulation jusqu'à 1 406 523 de ses actions ordinaires, représentant environ 5,0 % de ses 28 130 469 actions ordinaires émises et en circulation au 12 août 2020. Les achats en vertu du OPR sont effectués par l'intermédiaire du TSX ou d'autres systèmes de négociation au Canada, s'ils sont admissibles, conformément aux lois et règlements applicables en matière de valeurs mobilières, sur une période maximale de 12 mois commençant le 17 août 2020 et se terminant le 16 août 2021.

Au cours du troisième trimestre de l'exercice 2020, la Société a racheté 152 900 actions ordinaires pour une contrepartie totale de 200 841 \$. En date du 11 novembre 2020, 85 900 actions supplémentaires ont été rachetées pour annulation.

Sommaire de la situation financière et des sources de financement

Compte tenu de la récente pandémie de la COVID-19, il peut être raisonnablement supposé que celle-ci va continuer d'avoir des répercussions négatives sur la demande pour certaines catégories de produits de la Société. Toutefois, au moment présent, la Société n'est pas en mesure d'estimer la durée et l'ampleur des répercussions économiques qui s'ensuivront. Afin d'atténuer l'incidence de la pandémie de la COVID-19 sur les activités et les résultats financiers de la Société, la direction exerce une gestion rigoureuse des dépenses opérationnelles, du fonds de roulement et réduit toutes les dépenses en immobilisations qui ne sont pas indispensables. Prenant une approche prudente, la Société a poursuivi ses négociations et a obtenu une clause restrictive du ratio dette / BAIIA plus favorable pour le deuxième et le troisième trimestre de 2020. De plus, le conseil d'administration de la Société a annoncé le 15 mai 2020 la suspension du dividende trimestriel jusqu'à nouvel ordre. Compte tenu des conditions de marché actuelles et anticipées et des projections de la direction, la Société prévoit disposer des liquidités suffisantes pour répondre à ses besoins actuellement prévus.

La Société dispose d'une facilité de crédit garantie composée d'une facilité de crédit d'exploitation renouvelable de 80 millions \$ [80 millions \$ au 31 décembre 2019] et d'une facilité d'emprunt à terme de 30,6 millions \$ [33,3 millions \$ au 31 décembre 2019]. Aucun remboursement de capital n'est requis sur la facilité de crédit d'exploitation renouvelable avant l'échéance. Au 30 septembre 2020, la Société était en conformité avec ces clauses restrictives et avait une capacité d'emprunt supplémentaire de 29,9 millions \$, tout en respectant ces clauses restrictives.

Mesures de rendement non conformes aux IFRS
Rapprochement du résultat net et du BAIIA ajusté
(en milliers de dollars)

	Périodes de trois mois closes le 30 septembre		Périodes de neuf mois closes le 30 septembre	
	2020	2019	2020	2019
Résultat net	2 733	1 176	7 186	4 799
Impôts sur le résultat	1 134	607	2 758	2 163
Frais de financement nets	694	844	2 454	2 619
Amortissement des immobilisations corporelles	1 243	1 046	3 747	3 737
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation	1 379	1 182	4 030	3 525
Amortissement des immobilisations incorporelles	882	546	2 471	1 636
BAIIA⁽¹⁾	8 065	5 401	22 646	18 479
Perte à la cession d'immobilisations corporelles	—	—	—	174
Ajustement de valeur sur stocks acquis	—	—	555	—
BAIIA ajusté⁽¹⁾	8 065	5 401	23 201	18 653
Marge du BAIIA ajusté (%)	16,2 %	12,0 %	15,5 %	13,1 %

⁽¹⁾ Se reporter à « Définition du BAIIA et du BAIIA ajusté » dans la section « Mesures non conformes aux IFRS ».

Mesures non conformes aux IFRS : Définition du BAIIA et du BAIIA ajusté

Les références au « BAIIA » désignent le résultat avant frais de financement, impôts sur le résultat, amortissement des immobilisations corporelles, des actifs au titre de droits d'utilisation et des immobilisations incorporelles. Les références au « BAIIA ajusté » correspondent au BAIIA ajusté pour retirer les éléments significatifs qui ne font pas partis du cours normal des activités. Ces éléments significatifs incluent, entre autres, la charge de dépréciation des actifs, les dépenses de restructuration, les frais de démarrage d'une nouvelle installation, l'ajustement de valeur des stocks acquis et les pertes (gains) sur disposition d'immobilisations corporelles et d'actifs au titre de droits d'utilisation. Supremex est d'avis que le BAIIA et le BAIIA ajusté sont des mesures couramment utilisées par les lecteurs d'états financiers afin d'évaluer la capacité d'une entreprise de générer des flux de trésorerie provenant de ses activités d'exploitation et d'acquitter ses charges financières. Le BAIIA ajusté permet aux lecteurs d'évaluer les résultats de la Société sans l'effet d'éléments non-récurrents, ce qui lui permet d'évaluer les activités courantes et de mieux évaluer la rentabilité opérationnelle de la Société par rapport à l'année précédente.

Le BAIIA et le BAIIA ajusté ne sont pas des mesures des résultats conformes aux IFRS et n'ont pas de signification normalisée prescrite par les IFRS. Par conséquent, le BAIIA et le BAIIA ajusté peuvent ne pas être comparable à des mesures similaires présentées par d'autres entités. Les investisseurs sont avisés que le BAIIA et le BAIIA ajusté ne doivent pas être considérés comme des mesures de remplacement du résultat net établi selon les IFRS comme indicateur du rendement de la Société.

Conférence téléphonique

Une conférence téléphonique pour discuter des résultats du deuxième trimestre clos le 30 septembre 2020 de la Société aura lieu le 13 novembre 2020, à 10 heures (heure de l'Est). La conférence téléphonique sera diffusée en direct sur le site Web de la Société, dans la section Investisseurs, sous Web Diffusion.

Veuillez prendre note que la téléconférence sera tenue en anglais. Pour participer à la conférence (professionnels de l'investissement seulement) ou l'écouter en direct :

- Participants locaux (Montréal et environs), composer le : 514 807-9895 ;
- Participants de Toronto, composer le : 647 427-7450 ;
- D'ailleurs en Amérique du Nord, composer le numéro sans frais : 1 888 231-8191 ;
- La conférence sera également disponible en différé à la section Investisseurs du site Web de la Société.

Informations prospectives

Le présent communiqué contient des informations prospectives au sens des lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables, notamment des énoncés concernant, sans s'y limiter, le BAIIA, le BAIIA ajusté et le rendement futur de Supremex et des énoncés semblables ou de l'information sur les circonstances, les attentes, le rendement et les résultats futurs prévus. Les informations prospectives peuvent contenir des expressions comme prévoir, présumer, croire, devoir, viser, avoir l'intention de, s'attendre à, pouvoir, entendre et chercher à, éventuellement employées au futur ou au conditionnel. Ces informations ont trait aux événements futurs ou au rendement futur et reflètent les hypothèses, attentes et estimations actuelles de la direction à propos de la croissance, des résultats d'exploitation, du rendement, des perspectives et des occasions futures de l'entreprise, de la conjoncture économique canadienne et de la capacité de l'entreprise d'attirer et de conserver des clients. L'information prospective est fondée sur les estimations, les attentes et les hypothèses actuelles de la direction ainsi que sur l'information disponible pour Supremex à la date du présent communiqué. Ces hypothèses, attentes et estimations sont abordées tout au long du rapport de gestion pour le trimestre se terminant le 30 septembre 2020. Supremex met en garde contre le fait que ces hypothèses pourraient ne pas se réaliser et que les conditions économiques actuelles, y compris toute l'incertitude actuelle résultant de la crise sanitaire de la COVID-19 et de ses répercussions plus larges sur l'économie mondiale, rendent ces hypothèses, bien que jugées raisonnables au moment où elles ont été faites, sujettes à une plus grande incertitude.

Les informations prospectives sont assujetties à certains risques et à certaines incertitudes. Elles ne devraient pas être lues comme étant des garanties de résultats ou de rendement futurs et les résultats réels pourraient différer de manière importante des conclusions, des prévisions ou des projections énoncées dans ces informations prospectives. Ces risques et incertitudes comprennent, entre autres : crise sanitaire mondiale, les cycles économiques, la diminution de la consommation d'enveloppes, l'augmentation de la concurrence, croissance par acquisition, la dépendance sur le personnel clé, l'augmentation du coût des matières premières, la fluctuation des taux de change, les inquiétudes concernant la protection de l'environnement, la disponibilité de fonds, les risques de crédit liés aux créances clients, la fluctuation des taux d'intérêt, le risque potentiel de litige, les contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés, la cyber-sécurité et la protection de données, aucune garantie de payer des dividendes et les paiements en espèces antérieurs. En outre, les risques et incertitudes découlant de la pandémie de la COVID-19 qui pourraient entraîner des résultats différents de ceux attendus comprennent, sans s'y limiter : les mesures gouvernementales potentielles, les changements de comportement et de demande des consommateurs, les changements des exigences des clients, les perturbations des fournisseurs et de la chaîne d'approvisionnement de la Société, la disponibilité du personnel et l'incertitude quant à l'étendue et à la durée de la pandémie. Ces risques et incertitudes sont abordés tout au long du rapport de gestion pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2019 et dans la notice annuelle de la Société datée du 30 mars

2020, notamment à la rubrique « Facteurs de risque » de ces deux documents. Par conséquent, la Société ne peut garantir que les énoncés prospectifs ou les informations prospectives se concrétiseront. Les lecteurs ne devraient pas se fier indûment à ces informations prospectives, sauf s'ils sont tenus de le faire en vertu des lois applicables en matière de valeurs mobilières. La Société décline expressément toute intention ainsi que toute obligation de mettre à jour ou de réviser toute information prospective, que ce soit en raison de nouveaux renseignements, d'évènements futurs ou pour toute autre raison.

Le rapport de gestion et les états financiers sont accessibles sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com et sur le site Web de Supremex.

À propos de Supremex

Supremex est un chef de file nord-américain dans la fabrication et la distribution d'enveloppes ainsi qu'un fournisseur de solutions d'emballage en plein essor. Supremex compte 13 installations réparties dans six provinces au Canada et trois installations aux États-Unis, et emploie environ 850 personnes. Avec une présence grandissante, Supremex peut fabriquer et distribuer efficacement des produits d'enveloppe et d'emballage qui répondent aux exigences de grandes sociétés nationales et multinationales, de distributeurs, d'organismes publics, de PME et de fournisseurs de solutions.

Pour plus d'information, visitez www.supremex.com.

Personne ressource :

Stewart Emerson

Président et chef de la direction

investors@supremex.com

514 595-0555, poste 2316